

**Règlement du jeu-concours
« Le J fête ses 5 ans »**

**ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU-CONCOURS**

La Ville d’Angers, *via* sa Direction Jeunesse et Vie étudiante, dont le siège social est situé au 86 rue du Mail / 49000 Angers (ci-après l’« organisateur ») organise un jeu-concours intitulé « *Le J fête ses 5 ans* » qui se déroule pendant 3 semaines, du mercredi 7 octobre 2020 à 8h au jeudi 29 octobre 2020 à 18h.

Les gagnants seront désignés par un tirage au sort effectué à l’issue de chacune des 3 semaines thématiques (« Loisirs », « Culture », « Sports ») et avec un tirage au sort exceptionnel en fin de jeu-concours. *Conditions des tirages au sort détaillées ci-après.*

**ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

2.1. Le jeu-concours est gratuit et ouvert à toute personne physique âgée de 15 à 30 ans, résidant en France et à l’étranger, quelle que soit sa nationalité, à l’exclusion de toutes les personnes ayant directement ou indirectement participé à l’élaboration des quiz. Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l’autorisation préalable de l’un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour retirer le lot s’il est gagnant.

2.2. La participation au jeu-concours implique l’acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement.

2.3. Le jeu-concours est limité à une seule participation par personne et par semaine thématique (même nom, même prénom, même numéro de téléphone et même adresse mail). La participation au(x) quiz d’une ou de plusieurs semaine(s) thématique(s) entraine automatiquement une inscription pour le tirage au sort final. La participation au(x) quiz est strictement personnelle et nominative.

**ARTICLE 3 – PRINCIPE DE QUIZ / MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Ce jeu se déroule exclusivement en présentiel, au J, Angers connectée Jeunesse situé au 12 place Imbach, 49000 Angers aux dates indiquées dans l’article 1. Les questions du quiz seront administrées aux participants via la plateforme en ligne « Kahoot ! » à télécharger sur smartphone par chaque participant.

 3.1. Pour valider sa participation, chaque participant doit dûment remplir son nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail sur la carte qui lui sera remise au J, Angers Connectée jeunesse, avant la clôture de la ou les semaines thématiques au(x)quelle(s) il participe. Toute carte incomplète ou illisible ne pourra être prise en compte pour le tirage au sort.

En s’inscrivant au jeu-concours, chaque participant obtient une chance d’être tiré au sort pour le tirage au sort de la semaine thématique et pour le tirage au sort final.

**ARTICLE 4 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS**

À l’issue de chacune des 3 semaines « thématiques », l’organisateur désignera par tirage au sort les gagnants, parmi l’ensemble des personnes ayant participé au jeu-concours de la semaine thématique. Les tirages au sort seront effectués le mercredi 13/10/2020 à 9 h (semaine thématique « Loisirs »), le mercredi 21/10/2020 à 9h (semaine thématique « Culture »), le vendredi 30/10 à 9 h (semaine thématique « Sports »). Un tirage au sort complémentaire, auquel seront inscrits par défaut l’ensemble des participants du jeu-concours, sera effectué en fin de jeu-concours, le vendredi 30/10 à 9h.

Les participants peuvent jouer plusieurs fois pendant la durée du jeu-concours mais ne pourront être désignés gagnants qu’une seule fois.

**ARTICLE 5 – DOTATIONS**

Les dotations des tirages au sort (10 lots) sont les suivantes :

Tirage au sort - Semaine thématique « Loisirs » :

* 2 places individuelles pour participer à un laser game *(SilverBowl)*
* 1 bon d’achat de 50 € (soit 2 places individuelles) pour participer à un escape game (*Escape Yourself)*
* 2 places individuelles pour le Geek Fest d’Angers

Tirage au sort - Semaine thématique « Culture » :

* 2 places individuelles pour Terra Botanica
* 2 places individuelles pour le cinéma Gaumont-Pathé
* 2 places individuelles pour un spectacle du Quai

Tirage au sort - Semaine thématique « Sports » :

* 4 places individuelles pour le championnat de tennis de table (4 places au choix parmi les 4 matchs)
* 2 places individuelles pour le match des Ducs d’Angers du 17 novembre (aucun échange de places auprès de la Ville d’Angers ne pourra être effectué avec un autre jour)
* 2 places individuelles pour la patinoire Ice Parc

Tirage au sort – Fin de jeu-concours 30/10/2020 :

* 1 carte cadeau multi-enseignes d’une valeur de 100 €

**ARTICLE 6 – REMISE DES DOTATIONS ET MODALITÉS**

**D’UTILISATION DES DOTATIONS**

L’organisateur du quiz contactera uniquement par courrier électronique aux dates des tirages au sort (Article 4 – Désignation des gagnants) les gagnants tirés au sort et les informera de leur dotation et des modalités à suivre pour retirer leur dotation. Aucun mail ne sera adressé aux participants n’ayant pas gagné. Les lots seront remis lors d’une cérémonie qui se déroulera le mardi 3 novembre à h au J, Angers connectée jeunesse, 12 place Imbach, 49000 Angers ; la présence des gagnants à cette cérémonie est requise.

**ARTICLE 7 – UTILISATION DES DONNÉES**

**PERSONNELLES DES PARTICIPANTS**

Les informations personnelles des participants sont collectées par l’organisateur uniquement à des fins de suivi du jeu-concours, et sont indispensables pour participer à celle-ci.

**ARTICLE 8 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ÉLIMINATION DE LA PARTICIPATION**

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l’élimination pure et simple de la participation de son auteur.